Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + SVT, veuillez visiter :
bac-hggsp-svt.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ HGGSP ET SVT

SESSION 2026

CONTRÔLE CONTINU : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 2 sur le cycle terminal : 1 en première et 1 en terminale Durée : 1 heur

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Liberté d'expression et ordre public (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Réagir à une situation de débat numérique (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Construire un point de vue argumenté (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION : ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE, FRANCE

En session 2026, pour les élèves scolarisés, l'enseignement moral et civique est évalué dans le cadre du contrôle continu et ne donne pas lieu à une épreuve terminale nationale écrite. Le présent support propose une évaluation organisée par l'établissement, sur une durée indicative d'une heure. Le coefficient de l'EMC est de 1 en première et de 1 en terminale, soit 2 sur le cycle terminal.

Répondez de façon rédigée et structurée. Appuyez vos réponses sur les documents fournis et sur les principes et valeurs de la République. Les données du DT 2 sont construites pour cette situation et ne constituent pas un résultat d'enquête réelle.

PARTIE 1 : Liberté d'expression et ordre public (9 points)

Comprendre et analyser des textes de référence

À partir du DT 1, analysez les principes en jeu et leur portée dans la situation présentée dans le DT 2.

1.1 (2 points) Présentez la nature, la date et le contexte d'adoption de l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen reproduit dans le DT 1.

1.2 (3 points) Expliquez le principe de liberté d'opinion énoncé dans l'article 10 et la limite qu'il prévoit concernant la manifestation des opinions.

1.3 (4 points) En vous appuyant sur les deux textes du DT 1, expliquez comment concilier liberté d'expression, respect des personnes et ordre public dans la situation décrite dans le DT 2. Distinguez la critique d'une idée de l'attaque visant une personne.

PARTIE 2 : Réagir à une situation de débat numérique (7 points)

Interpréter des données et proposer une réponse civique

La situation ci-dessous concerne un échange numérique associé à un projet scolaire. Le tableau du DT 2 fournit des données fictives destinées à l'analyse. Il ne permet pas de tirer de conclusion sur l'ensemble des élèves ou des établissements.

2.1 (2 points) À partir du tableau du DT 2, indiquez combien d'élèves déclarent avoir déjà observé un commentaire insultant dans ce type d'échange et quelle proportion cela représente sur les 100 élèves interrogés dans la situation construite.

2.2 (2 points) Donnez deux limites à prendre en compte avant d'interpréter ces données comme représentatives de l'ensemble des lycéens.

2.3 (3 points) Complétez le DR 1 en proposant trois étapes concrètes et proportionnées pour traiter le commentaire signalé. Pour chaque étape, indiquez un principe ou une valeur civique mobilisé.

PARTIE 3 : Construire un point de vue argumenté (4 points)

Exercer sa citoyenneté dans un débat respectueux

Le conseil de la vie lycéenne examine les règles applicables aux échanges numériques liés aux projets de l'établissement.

3.1 (4 points) Rédigez une réponse argumentée à la question suivante : comment permettre à chacun d'exprimer ses opinions dans un échange lié à la vie scolaire tout en protégeant les personnes contre les propos qui les visent ou les excluent ? Appuyez votre réponse sur au moins un document et proposez une règle ou une démarche applicable.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : TEXTES DE RÉFÉRENCE SUR LA LIBERTÉ D'OPINION ET LA RÉPUBLIQUE

Document 1 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, article 10. « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Document 2 : Constitution du 4 octobre 1958, article 1, premier alinéa. « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. »

Sources : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789, article 10 ; Constitution du 4 octobre 1958, article 1.

DT 2 : SITUATION CIVIQUE ET DONNÉES CONSTRUITES POUR L'ÉTUDE

Dans le cadre d'un projet scolaire, des élèves échangent sur un espace numérique de discussion. Une élève signale un commentaire qui se moque de sa conviction religieuse et la désigne personnellement. Les participants doivent distinguer la discussion d'idées des propos visant une personne. Les données ci-dessous sont fictives et construites pour le présent exercice : elles décrivent les réponses de 100 élèves à une question sur des échanges numériques liés à des projets scolaires.

Réponses à la question posée aux 100 élèves de la situation construite

Réponse déclarée	Nombre d'élèves
A déjà observé un commentaire insultant dans ce type d'échange	42
N'en a pas observé	58
Total	100

Données fictives fournies uniquement pour l'analyse de la situation.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les trois lignes du tableau. Proposez une démarche concrète et associez chaque étape à un principe ou à une valeur civique.

Démarche de traitement du commentaire signalé

Étape	Action proposée	Principe ou valeur civique mobilisé
1	.....	.....
2	.....	.....
3	.....	.....

Compléter les cases marquées par des points de suspension.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.